Diplôme d'Etat Aide-Soignant (DEAS)

Financement



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE

05.46.45.51.30 ifsi-ifas.contact@ght-atlantique17.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Elève sous statut scolaire

Sélection:

Dossier Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgé de 17 ans minimum

Prérequis pédagogiques :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité Apititude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit Apititude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Apititude à collaborer et à travailler en équipe Apititude à collaborer et d'expression écrite, orale Apititude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maitrise des bases de calcul et des unités de mesure Apititudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'aide-soignant En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bienêtre et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 1540h (1 an) La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance (770h, 22 semaines) et une formation réalisée en milieu professionnel (770h, 22 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : Bac Pro ASSP, Bac Pro SAPAT, AP, ARM, AES, Ambulancier, ADVF, ASMS Référentiel de compétences : Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins,

Commentaires sur la durée hedmomadaire Équivalences de compétences et allègements de formation : Art 14: être titulaire des titres ou diplômes suivants : DE Auxiliaire de puériculture; DE ambulancier; Assistant de Régulation Médicale; Bac Prof. SAPAT; Bac prof.ASSP;Diplômes/certificats Articles D451-88 et D451-92; Titre Prof Assistant deVie aux Familles / agent de service médico-social.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné
Commentaires sur la parcours personnalisable Amplitude horaires de cours : 8h00 -> 18h00

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'aide-soignant - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00302360	du 01/09/2022 au 26/07/2023	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE		Non éligible	FPC
00325117	du 09/01/2023 au 26/07/2023	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE		Non éligible	FPC

00325118	du 16/01/2023 au 25/06/2023	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Non éligible	FPC
00362032	du 01/09/2023 au 28/07/2024	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Non éligible	FPC
00362034	du 11/09/2023 au 28/07/2024	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Non éligible	FPC
00414069	du 08/01/2024 au 28/07/2024	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Non éligible	FPC
00414070	du 15/01/2024 au 23/07/2024	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Non éligible	FPC
00450864	du 01/09/2024 au 28/07/2025	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Non éligible	FPC
00588964	du 01/09/2025 au 26/07/2026	La Rochelle (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Non éligible	FPC